

**Objet : Rentrée 2017 / Rythmes scolaires /
Modification / Semaine de 4 jours**

Loriol sur Drôme, le 6 juillet 2017

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Le nouveau gouvernement a décidé de permettre aux collectivités qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours. C'était une demande de nombreuses communes dont la nôtre. Nous avons donc saisi la Directrice académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) d'une demande en ce sens avec l'accord des conseils d'école des deux groupes scolaires de Loriol. Cette démarche s'appuie sur un constat double : la nécessité d'une pause en milieu de semaine (la fameuse « coupure » du mercredi) pour que les enfants se reposent et le maintien d'une matinée d'enseignement plus longue pour favoriser les apprentissages.

La DA-SEN vient de nous faire part de son accord. Aussi dès septembre 2017, l'organisation de la semaine scolaire au niveau du groupe scolaire Jules Ferry sera la suivante :

Groupe scolaires Jules Ferry			
Jours / horaires	8h30-11h45	11h45-13h30	13h30-16h15
lundi	enseignement	méridienne / déjeuner	enseignement
mardi	enseignement	méridienne / déjeuner	enseignement
jeudi	enseignement	méridienne / déjeuner	enseignement
vendredi	enseignement	méridienne / déjeuner	enseignement

En semaine, après 16h15, les parents auront toujours la possibilité d'inscrire leurs enfants au périscolaire et à l'accueil de loisirs le mercredi de 07h30 à 18h00, matin et/ou après-midi, avec ou sans repas, selon la formule antérieure à la réforme des rythmes scolaires de 2014.

Enfin, pour améliorer le temps d'accueil du midi, un nouveau service périscolaire sera mis en place pendant la pause méridienne pour les élèves des écoles élémentaires inscrits à la cantine : concrètement, avant ou après le repas, selon le service, les enfants seront pris en charge par les animateurs de la régie du secteur socioculturel.

Les services de la régie se tiennent bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (Secrétariat de la régie - Centre social Marie-Jehanne Battesti, 3 rue de la Schwalm – 26270 Loriol sur Drôme - Tél. : 04 75 61 76 42).

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

Claude AURIAS
Maire de Loriol sur Drôme



**Objet : Rentrée 2017 / Rythmes scolaires /
Modification / Semaine de 4 jours**

Loriol sur Drôme, le 6 juillet 2017

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Le nouveau gouvernement a décidé de permettre aux collectivités qui le souhaitent de revenir à la semaine de 4 jours. C'était une demande de nombreuses communes dont la nôtre. Nous avons donc saisi la Directrice académique des services de l'éducation nationale (DA-SEN) d'une demande en ce sens avec l'accord des conseils d'école des deux groupes scolaires de Loriol. Cette démarche s'appuie sur un constat double : la nécessité d'une pause en milieu de semaine (la fameuse « coupure » du mercredi) pour que les enfants se reposent et le maintien d'une matinée d'enseignement plus longue pour favoriser les apprentissages.

La DA-SEN vient de nous faire part de son accord. Aussi dès septembre 2017, **l'organisation de la semaine scolaire au niveau du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau sera la suivante :**

Groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau			
Jours / horaires	8h30-12h00	12h00-13h30	13h30-16h00
lundi	enseignement	pause du déjeuner	enseignement
mardi	enseignement	pause du déjeuner	enseignement
jeudi	enseignement	pause du déjeuner	enseignement
vendredi	enseignement	pause du déjeuner	enseignement

En semaine, après 16h00, les parents auront toujours la possibilité d'inscrire leurs enfants au périscolaire et à l'accueil de loisirs le mercredi de 07h30 à 18h00, matin et/ou après-midi, avec ou sans repas, selon la formule antérieure à la réforme des rythmes scolaires de 2014.

Enfin, pour améliorer le temps d'accueil du midi, un nouveau service périscolaire sera mis en place pendant la pause méridienne pour les élèves des écoles élémentaires inscrits à la cantine : concrètement, avant ou après le repas, selon le service, les enfants seront pris en charge par les animateurs de la régie du secteur socioculturel.

Les services de la régie se tiennent bien évidemment à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (Secrétariat de la régie - Centre social Marie-Jehanne Battesti, 3 rue de la Schwalm – 26270 Loriol sur Drôme - Tél. : 04 75 61 76 42).

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

Claude AURIAS
Maire de Loriol sur Drôme

